

à concilier l'office du temps et l'office des saints : il n'osait remanier la distribution du psautier consacrée par Pie V, il osait moins encore bouleverser et expurger comme on le lui proposait le calendrier sanctoral si pieusement accru depuis Pie V. Et le conflit s'accusait après cette remarquable et vaine tentative de Benoît XIV, plus insoluble que jamais.

Je voudrais avoir le temps de dire comment la suppression des liturgies gallicanes et l'extinction de ce que j'ai appelé le "modernisme liturgique" du XVIII^e siècle a préparé et permis la réforme dont l'heure est venue. Mais il faut me limiter, et aussi bien on m'a compris. Ce que je voudrais qu'on devine, c'est que l'étude rapide qu'il me reste à faire de la réforme nouvelle ne va pas à moins qu'à associer désormais dans l'histoire du Bréviaire romain le nom de Pie X à celui de saint Pie V.

Car nous devons à Pie X la réforme la plus considérable qui ait été apportée au Bréviaire romain depuis saint Pie V, et la solution du problème dont Benoît XIV avait en quelque sorte désespéré, une solution qui restaure l'office du temps sans amoindrir en rien l'office des saints, une solution hardie, élégante, et, Dieu aidant, définitive.

PIERRE BATIFFOL

(à suivre)



... SOMMAIRE ...

Le Rosaire Médité au pied du Très Saint Sacrement : les Mystères Dououreux. (suite) — Catéchisme et communion fréquente. — Sujet d'Adoration : La Sainte Communion préserve la vie surnaturelle. — Instruction Eucharistique sur le Saint Rosaire. — Questions Canoniques et Morales. — La Réforme du Bréviaire.

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.